

## Déclaration des performances

**Nr- 0333-CPR-8502**

1. Code d'identification unique du produit type : **Ciment Portland au calcaire EN 197-1 CEM II/A-L 32,5 R**
2. Identification du produit de construction : **Voir 1.**
3. Usages prévus : **Préparation de béton, mortier, coulis et autres mélanges destinés à la construction et à la fabrication de produits de construction.**
4. Nom et adresse du fabricant: **Sociedad Financiera y Minera, S.A., Avenida de Añorga 36, 20018, San Sebastián, Guipúzcoa (Espagne).**
5. Nom et adresse de contact du mandataire : **Pas applicable**
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 1+:**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : L'organisme notifié de certification du produit AFNOR (numéro d'identification Nr. 0333), selon le système 1+, délivre le certificat de constance des performances du produit en réalisant la détermination du produit type sur la base d'essais type (y compris l'échantillonnage), une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, des essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché.
8. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles.	Performances	Spécification technique harmonisée
Ciments courants (sous familles), constituants et composition :	<b>CEM II/A-L</b>	<b>EN 197-1:2011</b>
Résistance à la compression (à court terme et courante) :	<b>32,5 R</b>	
Temps de prise :	Satisfait	
Stabilité-expansion :	Satisfait	
Stabilité-teneur en SO <sub>3</sub> :	Satisfait	
Teneur en chlorure :	Satisfait	

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom  
par :



**Rafael Jurado Hornero**  
**Directeur de l'assistance technique et**  
**prescription**  
À Málaga 1 Juillet, 2013